

Dossier N° : 6953676
Démarche : Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie
Organisme : Service ressources naturelles
Ce dossier est **en instruction**.

Historique

Déposé le : vendredi 24 décembre 2021 14h03
En instruction le : vendredi 07 janvier 2022 08h55

Identité du demandeur

Email : marion.sermage@total.com
SIRET : 52922174900029
SIRET du siège social : 52922174900011
Dénomination : TOTALENERGIES RAFFINAGE FRANCE
Forme juridique : SAS, société par actions simplifiée
Capital social : 190 593 116 €
Libellé NAF : Raffinage du pétrole
Code NAF : 1920Z
Date de création : 10 décembre 2010
Effectif mensuel 05/2020 : 3 930,08 (URSSAF)
Effectif moyen annuel 2019 (URSSAF) : 3 994,08
Effectif (ISPF) : 2 000 à 4 999 salariés
Code effectif : 51
Numéro de TVA intracommunautaire : FR08529221749
Adresse : TOTALENERGIES RAFFINAGE FRANCE
RTE INDUSTRIELLE
76700 GONFREVILLE L'ORCHER
FRANCE

Formulaire

1 - Présentation de la demande

Description de la demande

Compte-rendu des actions de stérilisation et d'effarouchement des goélands argentés sur le site de TotalEnergies de Gonfreville l'Orcher pour l'année 2021 et demande de dérogation pour l'année 2022

Est-ce votre première demande ?

Non

2 - Votre identité

Civilité du signataire de la demande :

M.

Nom et prénom du signataire de la demande :

BESSEC Guillaume

Fonction du signataire de la demande :

Responsable Service Environnement

Nom et prénom du chargé de projet :

SERMAGE Marion

N° de téléphone du chargé de projet :

02 35 13 29 45

E-mail du chargé de projet :

marion.sermage@totalenergies.com

3 - Objet de la demande

Destruction de spécimens d'espèces animales protégées par stérilisation

Oui

Perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées par effarouchement

Oui

4 - Identification des spécimens

Espèce ciblée par les opérations : le Goéland argenté

Nombre de couples :

Non communiqué

et/ou nombre de spécimens :

250

et/ou nombre de nids :

Non communiqué

Espèce :

Goéland marin (Larus marinus)

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Nombre de couples :

Non communiqué

et/ou nombre de spécimens :

Non communiqué

et/ou nombre de nids :

17

Quelle est la finalité de l'opération ?

Sélectionnez un ou plusieurs choix.

Prévention de dommages à l'élevage

Non

Prévention de dommages aux pêcheries

Non

Prévention de dommages aux cultures

Non

Prévention de dommages à la propriété

Non

Protection de la santé publique

Non

Protection de la sécurité publique

Non

Motif d'intérêt public majeur

Non

Autres (à préciser ci-dessous)

Oui

Précisez l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale

La présence des Goélands génèrent un risque pour les opérateurs lors de leurs tournées de contrôle.

5 - Modalités et techniques de l'opération ?

5.1 - Destruction

Destruction des nids :

Non communiqué

Destruction des oeufs :

La stérilisation des oeufs est réalisée par pulvérisation d'une solution chimique rendant la coquille étanche. Ceci interrompt le développement de l'embryon en début d'incubation et empêche son pourrissement qui entraînerait une reponte. Cette stérilisation est réalisée par pulvérisation avec le S.E.M. (Stérilisateur Effarouchement Mobile). Le produit utilisé est de l'huile de Colza.

Les personnes venues sur le site de TotalEnergies de Gonfreville L'Orcher pour la stérilisation des oeufs de goélands argentés sont des ornithologues.

Destruction des animaux :

Par des animaux prédateurs

Non

Sans objet

Oui

Si vous avez choisi une ou plusieurs méthodes de destruction d'animaux ci-dessus, précisez les modalités.

Non communiqué

Autres moyens de destruction :

Non communiqué

Si besoin, vous pouvez détailler les opérations de destruction ci-dessous :

Non communiqué

5.2 - Perturbation intentionnelle

Si vous ne faites pas de demande de dérogation pour des opérations d'effarouchement, merci de passer directement à la question 6.

Par quel moyen sera-t-il procédé à la perturbation intentionnelle ?

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs

Oui

Utilisation d'animaux domestiques

Non

Utilisation de sources lumineuses

Non

Utilisation d'émissions sonores

Non

Utilisation de moyens pyrotechniques

Non

Utilisation d'armes de tir

Non

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle

Oui

Autre

Non

Merci d'en préciser les modalités.

L'effarouchement est effectué par le S.E.M. qui circule d'un nid à l'autre tout au long de la période de reproduction, ce qui permet d'instaurer un environnement hostile pour l'incubation et l'élevage. Nous souhaitons également effectuer de l'effarouchement des Goélands par des fauconniers à l'aide de buses de Harris. L'effarouchement crée un climat de peur et d'insécurité. La présence de prédateurs conjuguée à la non-réussite de la nidification diminuera à moyen terme les nuisances et le nombre de goélands sur le site.

Si besoin, vous pouvez détailler les opérations de perturbation intentionnelle ci-dessous.

Non communiqué

6 - Qualification de la ou des personnes chargées de l'opération**Nom, prénom**

Lefranc Paul

Organisme de rattachement

EGEF

Formation en biologie animale

Non

Précisions sur la formation

Non communiqué

Formation en contention, manipulation, identification et marquages des espèces

Non

Précisions sur la formation en contention, manipulation, identification et marquages des espèces

Non communiqué

Expérience à la pratique des inventaires

Non

Précisions sur l'expérience à la pratique des inventaires

Non communiqué

Autre formation

Oui

Précisions sur la formation

certificat de capacité

7 - Période demandée pour les opérations

Quelle est la période ou la date demandée pour mener les opérations ?

entre le 01/04 et le 30/06

8 - Date à laquelle vous souhaitez obtenir l'arrêté d'autorisation

Merci de préciser à quelle date vous souhaitez obtenir votre arrêté de dérogation :

15 mars 2022

9 - Lieux de l'opération

Précisez le département :

76 - Seine-Maritime

Précisez la commune :

Harfleur (76700)

10 - Compte rendu de l'opération

Comment sera établi le compte rendu de l'opération ?

Le compte rendu de l'opération sera effectué par la société EGEF qui sera en charge de la stérilisation et de l'effarouchement des goélands. Il comprendra les données déjà contenues dans leurs comptes rendus actuels (cf compte rendu en pj ci dessous).

11 - Justification de la demande

11.1 - Les mesures mises en place pour prévenir la fréquentation des goélands en milieu urbain

Mesures limitant l'accès des goélands aux ressources alimentaires :

L'intégralité des ressources alimentaires des goélands se situe hors du site. La proximité de la mer et de ses ressources halieutiques ne permet pas de limiter l'accès aux différentes ressources alimentaires des goélands. Néanmoins, nous effectuons sur notre site la collecte des déchets et nous utilisons des poubelles fermées afin de réduire la disponibilité des denrées alimentaires.

Mesures non létales ni délibérément mutilantes ou blessantes permettant d'éviter la construction par ces oiseaux de nids sur les toits :

L'effarouchement des goélands tout au long de la période de reproduction est une mesure qui permet d'instaurer un environnement hostile pour l'incubation et l'élevage. La toiture de stockage du PP est en train d'être refaite et nettoyée. Les travaux seront terminés en 2022.

Mesure compensatoire prise en faveur du Goéland argenté

En 2022, une étude de biodiversité est prévu sur la Plateforme Normandie avec le CEN (Conservatoire D'espace Naturel) de Normandie. Suite à cette étude de biodiversité, l'ensemble de la faune présente sur la Plateforme Normandie sera inventoriée.

Une attention particulière sera portée sur le Goéland argenté et des actions en faveur du Goéland argenté seront décidées.

11.2 - Zones de nidification et impact des opérations

Zone(s) de nidification connue(s) sur le territoire de la communes

```
{ "type": "FeatureCollection", "id": 2126895, "bbox": [0.2308862513975498, 49.47962684953583, 0.2132318169324776, 49.476240806859465], "features": [ { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Polygon", "coordinates": [[[ [0.21404397913573803, 49.47962684953583], [0.21538066276070822, 49.479494930178106], [0.21443314019023774, 49.476240806859465], [0.2132318169324776, 49.476383728977254], [0.21404397913573803, 49.47962684953583]] ]}}, { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Polygon", "coordinates": [[[ [0.22325908892224788, 49.47919244008918], [0.225602444602373, 49.478903350351686], [0.22536514276134767, 49.47817098204621], [0.22303167465778984, 49.478485773273974], [0.22325908892224788, 49.47919244008918]] ]}}, { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Polygon", "coordinates": [[[ [0.2287639926384486, 49.47731371650872], [0.2308862513975498, 49.47704426856629], [0.2307276918357104, 49.47648951813406], [0.2286664175230726, 49.47679066914847], [0.2287639926384486, 49.47731371650872]] ]}} ], "properties": { "source": "selection_utilisateur", "area": 34166.4, "description": "PE PS", "id": 3491262, "champ_id": 2126895, "dossier_id": 6953676 } } ] }
```

Plan de la ville / du site avec identification de la(des) zone(s) à traiter :

```
{ "type": "FeatureCollection", "id": 1190711, "bbox": [0.23083418566983482, 49.479387005379664, 0.21326281170570383, 49.47621230273015], "features": [ { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Polygon", "coordinates": [[[ [0.2141621753959555, 49.479387005379664], [0.21530309338155007, 49.479263135931205], [0.21438077426796553, 49.47621230273015], [0.21326281170570383, 49.47643022569022], [0.2141621753959555, 49.479387005379664]] ]}}, { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Polygon", "coordinates": [[[ [0.223097556843868, 49.479043312513625], [0.22552912541712544, 49.47880724185964], [0.22527758383967011, 49.47811718265325], [0.2228739643313986, 49.4784258945526], [0.223097556843868, 49.479043312513625]] ]}}, { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Polygon", "coordinates": [[[ [0.2288390143680772, 49.4772863066174], [0.23083418566983482, 49.47701846261148], [0.23068578449877464, 49.47642920064186], [0.22872359123473984, 49.476782758674716], [0.2288390143680772, 49.4772863066174]] ]}} ], "properties": { "source": "selection_utilisateur", "area": 28569.4, "description": "PE P", "id": 3491267, "champ_id": 1190711, "dossier_id": 6953676 } } ] }
```

Analyse du risque de report de couples de goélands depuis les zones de nidification connues vers les différents secteurs adjacents :

Il n'a pas été constaté à ce jour de report significatif de la population de goélands sur les zones adjacentes.

Évaluation de la population totale des goélands et du ratio des impacts produits par la dérogation :

En regardant les chiffres de 2015 à 2021, le nombre de nids présent sur le site est en diminution.

12 - Rapport annuel

Cette partie est destinée à recueillir le bilan de la campagne précédente. S'il s'agit de votre première demande, vous pouvez passer directement à la question 13.

Cette section remplace l'envoi du bilan de la ville mais doit être détaillée de la même façon.

Rappel de la justification de la demande N-1 :

Sur l'année 2021, des actions de stérilisation des œufs de goélands et d'effarouchement ont été menées, la présence de ces oiseaux générant un risque pour les opérateurs lors de leurs tournées de contrôle.

Description des mesures de prévention prises pour limiter l'installation des oiseaux nicheurs (dispositifs empêchant le cantonnement des goélands, gestion des déchets...) :

L'intégralité des ressources alimentaires des goélands se situe hors du site. La proximité de la mer et de ses ressources halieutiques ne permet pas de limiter l'accès aux différentes ressources alimentaires des goélands. Néanmoins, nous effectuons sur notre site la collecte des déchets et nous utilisons des poubelles fermées afin de réduire la disponibilité des denrées alimentaires.

La prévention par la collecte des déchets et des plastiques : Les goélands profitent de l'activité humaine, des déchets et des plastiques pour les utiliser comme matériaux. Cette action permet de freiner la construction des nids et de diminuer l'effet attractif d'un site. L'effarouchement des goélands tout au long de la période de reproduction est une mesure qui permet d'instaurer un environnement hostile pour l'incubation et l'élevage. La toiture de stockage du PP est en train d'être refaite et nettoyée. Les travaux seront terminés en 2022.

Ces mesures préventives ont-elles eu l'effet attendu ?

Malgré ces mesures préventives, la population de Goélands reste nombreuse.

12.1 - Bilan des opérations de stérilisation

Déroulement des opérations de stérilisation des œufs. Si vous n'avez mené que des opérations d'effarouchement, merci de passer directement à la question 12.3.

Date du 1er passage :

01 mai 2021

Durée de l'intervention (en jours) :

1

Date du 2nd passage :

22 mai 2021

Durée de l'intervention (en jours) :

1

Date du 1er passage :

05 mai 2021

Durée de l'intervention (en jours) :

4

Date du 2nd passage :

24 mai 2021

Durée de l'intervention (en jours) :

4

Quel produit a été utilisé ?

Le produit utilisé est de l'huile de Colza.

Cartographie des zones traitées :

```
{ "type": "FeatureCollection", "id": "1190720", "bbox": [0.23083834361972322, 49.47939068618663, 0.21325566883444935, 49.47630982091374], "features": [ { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Polygon", "coordinates": [[[ [0.21415441770679422, 49.47939068618663], [0.21516163627077844, 49.479249735796856], [0.21447982678182598, 49.47630982091374], [0.21325566883444935, 49.47649105364809], [0.21415441770679422, 49.47939068618663] ] ] ] }, "properties": { "source": "selection_utilisateur", "area": 27253.6, "description": "PE PS", "id": "3491277", "champ_id": "1190720", "dossier_id": "6953676" } }, { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Polygon", "coordinates": [[[ [0.2231777298389943, 49.47912095978927], [0.2255175760421082, 49.47885919301524], [0.2252696453185763, 49.478174565607304], [0.22294529478554637, 49.47846654023127], [0.2231777298389943, 49.47912095978927] ] ] ] }, "properties": { "source": "selection_utilisateur", "area": 13107.0, "description": "PEL", "id": "3491278", "champ_id": "1190720", "dossier_id": "6953676" } }, { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Polygon", "coordinates": [[[ [0.22882390649169793, 49.47728125591888], [0.23083834361972322, 49.47699934259134], [0.23071437825797148, 49.476495921899016], [0.22869994112994618, 49.476797974935295], [0.22882390649169793, 49.47728125591888] ] ] ] }, "properties": { "source": "selection_utilisateur", "area": 8293.5, "description": "PP", "id": "3491279", "champ_id": "1190720", "dossier_id": "6953676" } } ] }
```

Merci d'expliquer, le cas échéant, les raisons pour lesquelles certaines zones n'ont pu être traitées.

Toutes les zones concernées ont été traitées.

12.2 - Les résultats chiffrés des opérations

Seule la stérilisation des œufs de Goéland argenté (*Larus argentatus*) est autorisée, sous couvert de l'autorisation préfectorale qui vous a été délivrée. Les comptages des nids, œufs et poussins de Goélants bruns et marins doivent figurer dans des tableaux distincts, afin que le suivi de ces populations soit facilement analysable.

12.3 - Bilan de la campagne d'effarouchement

Si vous n'avez pas mené de campagne d'effarouchement, merci de passer à la question 13.

Merci de fournir le calendrier d'interventions.

1,5,6,7 et 8 mai 2021

22,24,25,26 et 27 mai 2021

Quelle(s) méthodologie(s) a(ont) été utilisée(s) au cours des opérations d'effarouchement ?

L'effarouchement est effectué par le S.E.M. qui circule d'un nid à l'autre tout au long de la période de reproduction, ce qui permet d'instaurer un environnement hostile pour l'incubation et l'élevage.

Au cours de cette campagne 2021, des fauconniers ont effarouché les goélands à l'aide de buses de Harris. L'effarouchement crée un climat de peur et d'insécurité. La présence de prédateurs conjuguée à la non-réussite de la nidification diminuera à moyen terme les nuisances et le nombre de goélands sur le site.

Quelle(s) zone(s) étai(en)t ciblée(s) ?

```
{ "type": "FeatureCollection", "id": "1190882", "bbox": [0.23158125568642163, 49.48046716261172, 0.20966458575531988, 49.47318133644373], "features": [ { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Polygon", "coordinates": [[[ [0.2113635524160884, 49.48046716261172], [0.23158125568642163, 49.4777627021208], [0.23030703069017022, 49.47318133644373], [0.20966458575531988, 49.4757204595158], [0.2113635524160884, 49.48046716261172] ]]] }, "properties": { "source": "selection_utilisateur", "area": 798609.9, "id": "3491725", "champ_id": "1190882", "dossier_id": "6953676" } } ] }
```

Espèces :

Goéland argenté (*Larus argentatus*)

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Nombre de spécimens :

250

Quel a été l'effet de l'effarouchement sur ces populations ?

L'action d'effarouchement menée sur les stocks du BCU plastiques a permis de diminuer les dégâts sur les palettes de sacs.

Espèce :

Goéland argenté (*Larus argentatus*)

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Nombre de spécimens :

80

En cas d'opérations menées par un fauconnier à l'aide d'oiseaux de proie, combien y-a-t-il eu de captures accidentelles ?

0

Espèce capturée :

Non communiqué

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Date de la capture accidentelle :

Non communiqué

Identification de l'oiseau de proie à l'origine de la capture :

Non communiqué

12.4 - Évaluation de la mise en œuvre de la dérogation

Combien d'animaux ont été transférés en centre de soins ?

0

L'espèce concernée :

Non communiqué

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Le stade du spécimen transféré :

Non communiqué

La date du transfert :

Non communiqué

La raison de ce transfert :

Non communiqué

L'adresse du centre de soins d'accueil :

Non communiqué

Cartographie des reports constatés sur des zones urbaines adjacentes aux secteurs traités, y compris dans les communes limitrophes :

```
{"type":"FeatureCollection","id":1115989,"bbox":[0.232106,49.523874,0.232106,49.523874], "features":[]}
```

Espèce :

Goéland marin (Larus marinus)

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Nombre de couples en début de nidification :

Non communiqué

et/ ou nombre de spécimens en début de nidification :

Non communiqué

Nombre de couples en fin de campagne :

Non communiqué

et/ ou nombre de spécimens en fin de campagne :

Non communiqué

Nombre de nids :

17

Nombre d'oeufs :

Non communiqué

Nombre de poussins :

Non communiqué

Espèce :

Goéland argenté (Larus argentatus)

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Nombre de couples en début de nidification :

Non communiqué

et/ ou nombre de spécimens en début de nidification :

250

Nombre de couples en fin de campagne :

Non communiqué

et/ ou nombre de spécimens en fin de campagne :

80

Nombre de nids :

83

Nombre d'oeufs :

223

Nombre de poussins :

0

Quel est le pourcentage de la population de Goélands argentés présente sur le site, impactée par les opérations ?

L'ensemble des zones de nidification des Goélands argentés présentes sur le site a été impactée par les opérations.

13 - Expression libre

Si vous souhaitez laisser un commentaire ou porter à la connaissance de la DREAL tout élément qui vous semble important et que vous n'avez pas réussi à intégrer dans le questionnaire, merci de les indiquer ici.

Non communiqué

14 - Pièce complémentaire

15 - Engagement

Engagement

Oui

Annotations privées

1. La description de la demande est-elle clairement précisée??

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

2. Le signataire de la demande est-il bien identifié??

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

3. L'objet de la demande correspond-il réellement à la demande??

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

4. Le nombre de couples/nids/spécimens justifie-t-il une opération??

Non

Si doute, voir avec le chef d'unité

Non communiqué

5. La (ou les) finalité de l'opération est-elle bien précisée et cohérente??

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

6. Les modalités techniques sont-elles précisées??

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

7. Les intervenants sont-ils bien qualifiés??

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

8. La période est-elle cohérente par rapport à la demande et à la présence du Goéland argenté??

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

9. Les modalités de CR sont-elles satisfaisantes??

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

Autres observations

Non communiqué

Messagerie

Email automatique, vendredi 24 décembre 2021 14h04

[Votre dossier n° 6953676 a bien été déposé (Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie)] Bonjour, La DREAL Normandie vous confirme la bonne réception de votre dossier n° 6953676 concernant la téléprocédure Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie et concernant votre demande : Compte-rendu des actions de stérilisation et d'effarouchement des goélands argentés sur le site de TotalEnergies de Gonfreville l'Orcher pour l'année 2021 et demande de dérogation pour l'année 2022. À tout moment, vous pouvez consulter votre dossier et les éventuels messages de l'administration à cette adresse : <https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/6953676> Si vous avez des questions concernant votre dossier, vous pouvez contacter le service ressources naturelles de la DREAL Normandie :- par téléphone au 02 76 00 07 04- par courriel à l'adresse : srn.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr Bonne journée,

Email automatique, vendredi 07 janvier 2022 08h55

[Votre dossier n° 6953676 va être examiné (Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie)] Bonjour, La DREAL Normandie vous confirme le passage en instruction de votre dossier n° 6953676 concernant la téléprocédure Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie et votre demande : Compte-rendu des actions de stérilisation et d'effarouchement des goélands argentés sur le site de TotalEnergies de Gonfreville l'Orcher pour l'année 2021 et demande de dérogation pour l'année 2022. À tout moment, vous pouvez consulter votre dossier et les éventuels messages de l'administration à cette adresse : <https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/6953676> Si vous avez des questions concernant votre dossier, vous pouvez contacter le service ressources naturelles de la DREAL Normandie :- par téléphone au 02 76 00 07 04- par courriel à l'adresse : srn.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr Bonne journée, DREAL Normandie Service ressources naturelles